

Réseau National de Défense des Droits Humains (RNDDH)

Membre de la
fidh

**Assassinats, viols, pillages et incendies à *Carrefour* et *Gressier* sous le
regard indifférent des nouvelles autorités étatiques**

15 août 2024

Sommaire

	Pages
I. Introduction	2
II. Méthodologie	2
III. Mise en contexte et faits précédents	2
IV. Bilan des actes attentatoires aux vies et aux biens	7
a) Personnes assassinées	7
b) Femmes et filles victimes de violences sexuelles	13
c) Personnes blessées	16
d) Maisons pillées, incendiées ou squattées / Véhicules et marchandises volés	16
V. Situation actuelle à Carrefour et à Gressier	18
VI. Commentaires et Recommandations	19

I. Introduction

1. Depuis plusieurs mois, les actes de violence enregistrés dans les communes de *Carrefour* et de *Gressier* retiennent l'attention de la population haïtienne. Cette situation, latente depuis 2021 et aggravée en 2023 et 2024 entraîne des conséquences énormes sur la vie des personnes vivant dans les communes susmentionnées en particulier, et dans les départements du grand sud, en général.
2. Des alertes et appels au secours ont été lancés par différentes organisations de la société civile ainsi que par des médias. Cependant, les interventions de l'État en vue de reprendre le contrôle de *Carrefour* et de *Gressier* restent insignifiantes par rapport à l'ampleur de la situation de terreur imposée par les bandits armés.
3. Le *Réseau National de Défense des Droits Humains* (RNDDH) qui, dans le cadre de son programme de monitoring, a observé et observe encore l'escalade de la violence dans ces *deux* (2) communes, se fait le devoir de partager avec ceux et celles que la question intéresse, les données recueillies sur le terrain, relatives à cette situation.

II. Méthodologie

4. Pour la réalisation de ce travail de monitoring et de dénonciation, le RNDDH - en plus de compiler des données de la presse haïtienne relatives aux attaques armées enregistrées à *Carrefour* et à *Gressier* - s'est entretenu avec :
 - Des autorités policières et judiciaires de *Carrefour* et de *Gressier* ;
 - L'agent intérimaire de l'Exécutif de *Gressier* ;
 - L'agent intérimaire de l'Exécutif de *Léogane* ;
 - Des responsables du bureau de la protection civile à *Gressier* ;
 - Des responsables d'organisations féministes, de droits humains et de jeunesse localisées à *Carrefour* : *Òganizasyon Fanm k ap Konbat pou Lavi Miyò* (OFAKOLAM), *Jeunesse Combattante* (JECO) et *Nègès Mawon* ;
 - La coordonnatrice de *Gressier* du *Rassemblement des Madan Sara d'Haïti* (RAMSAH) ;
 - Des proches de victimes ainsi que des victimes ;
 - Des riverains.

III. Mise en contexte et faits précédents

5. Le 1^{er} juin 2021, un conflit impliquant les gangs armés de *Village de Dieu*, *Grand-Ravine* et *Tibwa* respectivement dirigés par Johnson ANDRE alias Izo 5 second, Renel DESTINA alias Tilapli et Christ-Roi CHERY alias Krisla, a éclaté. Des milliers de famille qui vivait alors à *Martissant* ainsi que dans une partie de *Fontamara* ont dû abandonner leur maison, les entreprises et les établissements scolaires ont fermé leurs

portes. Dans un premier temps, le transport en commun a été totalement paralysé. Par la suite, pendant plusieurs mois, les véhicules qui se risquaient à emprunter cette route étaient détournés ou pris en chasse par les bandits armés, et les occupants.es enlevés et soumis à des actes cruels, inhumains et dégradants. Les femmes et les filles pour leur part étaient violées systématiquement.

6. Parallèlement, en juillet 2021, un poste de péage a été installé à *Fontamara* par le chef de gang Christ-Roi CHERY alias Krisla. Et, il était affirmé aux usagers de la route que le montant versé aux bandits armés constituait en fait une taxe qui assurait la protection de la population contre les agissements des gangs de *Grand Ravine* et de *Village de Dieu*. Quelques mois après l'installation de ce poste de péage dénoncé au début mais rapidement accepté par la population, le trajet *Port-au-Prince – Carrefour* ainsi que vers le grand sud a commencé à plus ou moins se régulariser, mais est resté quand même très difficile et surtout très risqué.

7. Au fur et à mesure, d'autres postes de péage ont été placés pendant toute l'année 2022, tout le long du tronçon de route allant de *Port-au-Prince* à *Carrefour*, par d'autres bandits armés qui ont compris que Christ-Roi CHERY alias Krisla se faisait beaucoup d'argent avec ce système d'extorsion.

8. Entre 2022 et 2023, d'autres bandits armés, estimant les communes de *Carrefour* et de *Gressier* juteuses en raison notamment du fait qu'elles assurent la liaison entre *Port-au-Prince*, la région des Palmes et les départements géographiques du grand sud, tenaient à tout prix à contrôler le marché ainsi que l'abattoir de *Mariani*. Ils se sont donc mis à attaquer de manière sporadique les populations de ces communes. En 2023, ces attaques se sont intensifiées et certains bandits armés les ont revendiquées. Il s'agit entre autres de :

- Beliose LOUIS JEUNE alias Bout Ba opérant à *Mariani*, lui-même allié de Renel DESTINA alias Ti Lapli l'un des chefs du gang armé de *Grand-Ravine* ;
- Shadbir Rooster JOSEPH alias Peter ancien policier, Agent II, suspendu le 26 août 2023 pour abandon de poste ; Stanley JOSEPH alias Choopy gwo madanm ; Kervens LUMA alias Dalou opérant à Bizoton 51 ; Sanel JEAN alias Mikmik et Cleevens DEGAZON alias My Man, tous alliés de Christ-Roi CHERY alias Krisla, lui-même opérant pour sa part à *Fontamara* et *Carrefour* ;
- Marc Arthur PIERRE opérant à *Rivière Froide* et ses environs et à *haut Brochette*.

9. L'intensification de ces attaques en novembre et en décembre 2023 a occasionné des assassinats, des viols collectifs, l'incendie et la destruction de maisons ainsi que l'exode massif de la population. Le RNDDH s'est alors entretenu avec des proches de victimes assassinées ou portées disparues. Voici quelques informations qui ont été recueillies :

- Le 1^{er} novembre 2023, Phélicienne DIEUSTIN se trouvait chez elle lorsque des bandits armés ont envahi *Mariani*. Le conjoint de sa nièce qui vivait avec elle ainsi que cette

dernière lui ont proposé de fuir. Elle a tenu à récupérer certains objets personnels. Elle a été assassinée et son cadavre a brûlé avec sa maison ;

- Le 1^{er} novembre 2023, Gracilien FRANÇOIS âgé de *cinquante-cinq* (55) ans se trouvait chez lui lorsque des hommes armés de *Grand-Ravine* ont envahi la localité de *Ti Source*, dépendant de la commune de *Carrefour*. Il a reçu *deux* (2) balles dont *une* (1) à la tête et *une* (1) au niveau du sternum. Son corps a par la suite été brûlé à l'intérieur de la maison, selon ce qu'a rapporté sa fille, S.F. ;
- Le 1^{er} novembre 2023, le policier Junior BERLUS a été assassiné à *Mariani* par des bandits armés ;
- Le 1^{er} novembre 2023, Martial LORJACQUES âgé de *soixante-cinq* (65) ans et père de *quatre* (4) enfants, se trouvait chez lui lorsque des bandits armés ont envahi *Mariani*. Accompagné de sa nièce L.P., il s'enfuyait lorsqu'il est porté disparu ;
- Le 2 novembre 2023, entre 12 :00 et 13 :00, Rosemonde BOUCHE, âgée de *quarante-trois* (43) ans, mère de *trois* (3) filles, a reçu une balle à la tête. Elle se trouvait à *Mariani* au moment du débarquement dans la zone, des bandits armés ;
- Le 6 novembre 2023, au cours de l'après-midi, Sildamize NOËL, âgée de *cinquante-cinq* (55) ans, mère de *six* (6) enfants, a reçu une balle. Elle tentait de fuir avec sa fille B.A. elle-même âgée de *vingt-neuf* (29) ans, au moment où des bandits armés dirigés par Beliose LOUIS JEUNE alias Bout Ba semaient la panique à *Bò Dlo, Mariani*. B.A. ne sait pas ce qu'il est advenu du cadavre de sa mère ;
- Le 30 novembre 2023, à *Mariani*, le policier Mackensen JEAN FRANÇOIS a été tué par balles lors des affrontements entre les forces de l'ordre et les bandits armés à *Mariani*. Il était affecté à l'*Unité Départementale pour le Maintien de l'Ordre* (UDMO) ;
- Le 25 décembre 2023, le cadavre de Elie BLAISE¹ a été retrouvé chez lui à *Mahotièrè 75*, dans la commune de *Carrefour*. Il était un ancien député.

10. Toujours en novembre et décembre 2023, plusieurs femmes et filles ont été violées collectivement. En voici un exemple : le 18 novembre 2023, vers 11 : 00 heures du matin, B. T., âgée de *vingt-quatre* (24) ans, a été injuriée, battue et violée par *deux* (2) individus qui se sont introduits chez elle. Les faits se sont produits au moment où les bandits armés dirigés par Beliose LOUIS JEUNE alias Bout Ba avaient envahi la zone de *Mariani*.

¹ **Le Nouvelliste**.- *Assassinat en son domicile d'Elie Blaise, ancien député de Carrefour*, 26 décembre 2023 <https://lenouvelliste.com/article/246075/assassinat-en-son-domicile-d-elie-blaise-ancien-depute-de-carrefour>

11. De nombreuses maisons ont aussi été pillées et incendiées. Tel est le cas de la maison de L.P. En effet, le 1^{er} novembre 2023, cette dernière, âgée de *quarante* (40) ans, mère de *trois* (3) enfants, se trouvait chez elle en compagnie de sa famille, au moment où des bandits armés ont débarqué à *Mariani*. Feu a été mis à sa maison.

12. A la faveur de toutes ces attaques sporadiques, les postes de péage se sont multipliés. Et, aujourd'hui, entre *Portail Léogane* et *Gressier*, le RNDDH a dénombré pas moins de *douze* (12) postes :

- 1^{ère} avenue Bolosse
- Martissant
- Fontamara 27
- Fontamara 43
- Macaco
- Diquini 63 près de l'entrée de la mairie de Carrefour
- Carrefour, près du cimetière de Carrefour
- Mariani
- Merger, près de l'*Eglise Adventiste de Merger*
- Merger, devant l'*Ecole Compassion de Jésus à Merger*
- Lambi
- Colombier 9, commune de Gressier

13. Entre janvier et juillet 2024, la situation sécuritaire à *Carrefour* et à *Gressier* a complètement dégénéré. Elle est, depuis, caractérisée par la présence des bandits armés dans les rues, dans les marchés, dans les clubs de sport ainsi que dans les stations d'autobus. Ils ne se cachent ni ne cachent leurs armes à feu. Ils mènent des raids sporadiques, volent, violent, enlèvent, tuent impunément et rançonnent la population de ces *deux* (2) communes.

14. Les cas de viols collectifs sont de plus en plus dénoncés. Depuis le début des attaques armées à *Rivière Froide*, les bandits armés s'introduisent dans les maisons à la recherche de femmes et de filles qu'ils enlèvent et emmènent avec eux en vue d'abuser d'elles pendant plusieurs jours. Par exemple, certaines survivantes ont affirmé avoir été enlevées de chez elles puis conduites dans un endroit où plusieurs hommes nus et déjà en érection les attendaient. Elles ont été violées par plusieurs d'entre eux.

15. Aux *trois* (3) gangs armés qui sèment la terreur dans les communes de *Carrefour* et de *Gressier*, respectivement dirigés par Beliose LOUIS JEUNE alias Bout Ba, Christ-Roi CHERY alias Krisla et Marc Arthur PIERRE, s'est ajouté celui de Charlemagne DORIN alias Ti Bebe. Il est le chef du gang des 103 Zonbi opérant à *Gressier* et est l'allié de James AUGUSTIN alias Bougòy, un des dirigeants du gang de *Grand-Ravine*.

16. Les attaques armées perpétrées de janvier à juillet 2024 à *Carrefour* et à *Gressier* sont aujourd'hui incalculables. Cependant, la violence a atteint un pic inégalé en février et en avril 2024. Ce n'est d'ailleurs qu'après les attaques du mois d'avril 2024, que les bandits

armés ont imposé un système de recette quotidienne dans les marchés de *Arcachon 32*, *Decatus*, *Dèyè Pòs*, *Dorismond*, *Duvalier* encore appelé *Mache Kafou* et de *Sous Kowosòl*. Et, même si les activités académiques avaient repris avant la clôture de l'année scolaire 2023-2024 et que le commerce a recommencé à fonctionner, la tension reste très palpable et plusieurs autres attaques ont été perpétrées.

17. Par ailleurs, les institutions étatiques de *Carrefour* et de *Gressier* ont toujours constitué la cible des bandits armés. Les attaques de ces institutions sont aussi innombrables. En voici quelques exemples :

- Le 18 avril 2024, le *Commissariat de Carrefour* encore appelé OMEGA a été attaqué par les bandits armés dirigés par Christ-Roi CHERY alias Krisla. Depuis, le commissariat est dysfonctionnel. La barrière principale qui était restée ouverte pendant quelque temps, sans aucune présence policière, est aujourd'hui complètement fermée ;
- Dans la soirée du 10 au 11 mai 2024, le *Commissariat de Gressier*² a été attaqué puis feu a été mis aux véhicules qui étaient stationnés sur la cour dudit commissariat. Le 30 juin 2024, le commissariat³a encore été attaqué et feu a été mis au bâtiment. Lors de cette deuxième attaque, au moins *vingt* (20) personnes ont été assassinées ;
- Depuis le 10 mai 2024, suite aux premières attaques enregistrées dans la commune, le *Tribunal de paix* de *Gressier* ne fonctionne pas, selon le juge titulaire Pierre Miven NORDE avec lequel le RNDDH s'est entretenu ;
- Le 11 mai 2024, les locaux de la *Mairie de Gressier* ont été attaqués par les bandits armés du gang des 103 Zombi. Ils ont pillé l'espace et ont mis feu dans des camions stationnés sur la cour du bâtiment, selon ce qu'a rapporté l'agent intérimaire de l'Exécutif de la commune, Jean Vladimir BERTRAND avec lequel le RNDDH s'est entretenu ;
- Le 11 mai 2024, des bandits armés ont incendié le bâtiment logeant les bureaux de la protection civile de la commune de *Gressier*, toujours selon l'agent intérimaire de l'Exécutif Jean Vladimir BERTRAND ;
- Le 22 juin 2024, au cours d'une visite de monitoring, le RNDDH a remarqué que le *Sous-commissariat de Saint-Charles* ne fonctionne pas. Les portes sont verrouillées.

² **AlterPresse.-** *Des gangs armés ont pris d'assaut le commissariat de police à Gressier.*
<https://www.alterpresse.org/spip.php?article30419>

³ **Haïti Infos Pro.-** *Gressier : au moins une vingtaine de personnes tuées , le Sous-Commissariat occupé par des bandits.* [Gressier : au moins une vingtaine de personnes tuées , le Sous-Commissariat occupé par des bandits – Haïti Infos Pro \(haitiinfospro.com\)](https://www.haitiinfospro.com)

Cependant, ceci n'a cependant pas empêché les bandits armés d'y mettre le feu le 2 juillet 2024 ;

- Jusqu'en juillet 2024, la *Prison Civile de Carrefour* fonctionnait au ralenti, avec des restrictions pour les visites de détenus. Cependant, en raison des menaces constantes et de la réduction du nombre d'agents.es qui y étaient affectés, en date du 17 juillet 2024, la population carcérale estimée alors à *cent-cinquante-cinq* (155) détenus⁴, a été transférée vers une autre prison, selon le responsable de ce centre pénitencier avec lequel le RNDDH s'est entretenu ;
- Le *Tribunal de paix de Carrefour* fonctionne au ralenti et seulement lorsque la situation sécuritaire de la zone le permet. Les agents.es de la *Police Nationale d'Haïti* (PNH) qui y étaient affectés, sont absents.

IV. Bilan des actes attentatoires aux vies et aux biens

18. Le bilan des pertes humaines et matérielles enregistrées à *Carrefour* et à *Gressier* depuis janvier 2024 est énorme. Les données combinées de la presse, des visites de terrain et des victimes qui se sont présentées au RNDDH ont permis de recenser au moins *soixante-six* (66) personnes assassinées ou portées disparues de janvier à juillet 2024 parmi elles, *quatre* (4) agents de la PNH, *quinze* (15) femmes, *une* (1) mineure et *douze* (12) personnes âgées de *soixante* (60) à plus de *quatre-vingts* (80) ans.

19. Les informations recueillies par *trois* (3) organisations basées à *Carrefour* à savoir *Òganizasyon Fanm k ap Konbat pou Lavi Miyò* (OFAKOLAM), *Jeunesse Combattante* (JECO) et l'*Organisation féministe Nègès Mawon*, additionnées aux plaintes recueillies par le RNDDH permettent aussi de dénombrer *quarante-six* (46) femmes et filles victimes de violences sexuelles.

20. Des centaines de maisons ont été pillées, incendiées ou squattées par les bandits armés. Plusieurs véhicules ont été volés ainsi que de nombreuses marchandises.

a) *Personnes assassinées ou portées disparues*

21. Voici les informations relatives aux circonstances d'assassinat ou de disparition des *soixante-six* (66) victimes recensées :

22. Le 20 janvier 2024, à Bizoton 53, vers 2 :00 heures du matin, Philizena JEUNE, âgée de *quarante-deux* (42) ans, mère de *cinq* (5) filles, se trouvait chez elle lorsqu'elle a reçu une balle au cou et en est morte ;

⁴ **Direction de l'Administration Pénitentiaire (DAP).**- *Rapport sur le Mouvement de la population carcérale, jeudi 4 juillet 2024*

23. Le 5 février 2024, *deux* (2) personnes ont été tuées par des bandits armés, à *Lagrenade*⁵, une localité de la commune de *Carrefour* ;

24. Le 5 février 2024, des bandits armés dirigés par Marc Arthur PIERRE ont fait irruption à *Source Corossol*, à *Morne Sinäi*, à *Haut Brochette*, à *Desmichel*, à *Jérusalem* et à *Morne Taillefer*, toutes constituant des localités dépendant de *Rivière Froide*, 11^{ème} section communale de *Carrefour*. Plusieurs maisons ont été incendiées et au moins *deux* (2) personnes ont été assassinées ;

25. Le 5 février 2024, à *Rivière Froide*, Cérom MONDELUS, âgé de *cinquante-trois* (53) ans, rentrait chez lui lorsqu'il a reçu une balle à la tête. Il travaillait dans la section distribution de la compagnie *Rhum Bouvil* ;

26. Le 6 février 2024, à *Mariani*, Monbien JOSEPH, âgé de *soixante-dix* (70) ans, a quitté sa maison pour fuir une attaque armée. Depuis, sa famille n'a eu aucune nouvelle de lui ;

27. Le 6 février 2024, vers 15 :00 heures, des bandits armés ont attaqué *Mariani 2*. Madame Labon GEFFRARD, âgée de *cinquante-huit* (58) ans, se trouvait alors chez elle lorsque feu a été mis à la maison, selon les déclarations de sa fille W. S. elle-même âgée de *trente-sept* (37) ans et mère de *trois* (3) enfants. W.S. n'a depuis, jamais revu sa mère ;

28. Le 6 février 2024, Jacques LATOUCHE, âgée de *trente* (30) ans, père de *deux* (2) enfants est porté disparu. Il a laissé sa maison tôt dans la matinée en vue d'aller vaquer à ses activités génératrices de revenus. Il n'est jamais revenu ;

29. Le 6 février 2024, à *Mariani 2*, Jean Robert MICHEL, âgé de *cinquante* (50) ans, père de *deux* (2) enfants, a été emmené par des bandits armés. Il est depuis porté disparu ;

30. Le 9 février 2024, à *Carrefour*, Yves ainsi connu, prêtre de vodou ainsi que sa fille mineure de *quinze* (15) ans, ont été tués par des bandits armés ;

31. Dans la soirée du 22 février 2024, à *Mahotièrre 85*, Gerto CADET un agent de la PNH affecté à l'*Unité Départementale pour le Maintien de l'Ordre* (UDMO) a été assassiné. *Six* (6) autres personnes ont aussi été tuées ce soir-là. Le cadavre du policier Gerto CADET a été emporté par les bandits armés ;

32. Le 25 février 2024, entre 14 :00 et 15 :00 heures, Camabouey CASNOR, âgé de *soixante-dix-sept* (77) ans, se trouvait chez lui avec sa famille quand des bandits armés ont fait irruption dans la zone. Il a reçu une balle à l'abdomen. En chemin vers l'hôpital, il a succombé à sa blessure ;

⁵ **Le Nouvelliste.**- *Attaque de bandits contre des quartiers de Carrefour, des morts et des déplacés enregistrés.* <https://lenouvelliste.com/article/246710/attaque-de-bandits-contre-des-quartiers-de-carrefour-des-morts-et-des-deplaces-enregistres>

33. Le 27 février 2024, Marie Mithé LAURENT et Olin ISAAC se rendaient chez eux à *Mariani 10* dans une localité dénommée *Mon Désir* lorsqu'ils ont été assassinés. Ils avaient laissé leur maison le 3 novembre 2023 pour fuir la violence des hommes armés qui avaient alors envahi *Mariani* ;

34. Le 8 mars 2024, à *Do Karyann*, une localité de *Carrefour*, Auguste DESIR a été assassiné. Il était un pasteur à l'*Eglise Tabernacle de la Grace*, située à Waney 93 ;

35. Le 21 mars 2024, vers 22 :00 heures, à *Rivière Froide*, *Carrefour*, Eveline GERTIS, âgée de *trente-sept* (37) ans ainsi que son conjoint Decius DESSULMI, ont été assassinés. Les bandits ont par la suite violé S.L. la nièce de la dame Eveline GERTIS, avant de mettre feu à la maison où ils vivaient ;

36. Le 15 avril 2024, vers 14 :00 heures, Marie France ETIENNE, âgée de *trente-et-un* (31) ans, a reçu une balle au dos. Elle se trouvait à *Mariani*, devant sa maison, au moment des tirs entre les bandits de *Bout Ba* et la PNH ;

37. Le 18 avril 2024, à *Carrefour*, des bandits armés dirigés par Christ-Roi CHERY alias Krisla ont enlevé *deux* (2) agents de la PNH⁶. Ils ont été relâchés quelques heures plus tard. Ce jour-là, au moins *sept* (7) personnes qui jouaient aux dominos ont pour leur part été tuées.

38. Le 4 mai 2024, entre 9 :00 et 10 :00 heures du matin, à *Mariani*, Maxo DELCY, âgé de *vingt-cinq* (25) ans, père de *deux* (2) enfants, était monté à bord d'une motocyclette lorsqu'il a été intercepté par des bandits armés et froidement assassiné. Maxo DELCY était chauffeur de taxi-moto ;

39. Le 10 mai 2024 dans l'après-midi, Eliane ATHIS, âgée de *quarante* (40) ans, mère de *cing* (5) filles, se trouvait chez elle quand des bandits armés ont fait irruption dans sa maison située non loin du *Marché de Gressier*. Sa fille R. P, âgée de *vingt-cinq* (25) ans, l'a retrouvée morte d'une balle au ventre. Feu a par la suite été mis à la maison de la victime ;

40. Le 10 mai 2024, en cours de matinée, Asseny CHARLEMAGNE, âgé de *soixante-quinze* (75) ans, père de *trois* (3) enfants, a quitté sa maison pour aller vaquer à ses activités. *Un* (1) de ses enfants a découvert son cadavre sur un tas d'immondices à *Lambi 3* ;

41. Le 10 mai 2024, Franck BAZILE, âgé de *cinquante-quatre* (54) ans, est porté disparu. Il résidait à *Kabrach*, dans la commune de *Gressier* ;

⁶ **Télé Pluriel.-** *Actualité à la une : Journée de terreur le jeudi 18 avril 2024 à Carrefour. Les gangs armés ont attaqué le commissariat de police couramment appelé Oméga. Au moins 7 personnes dont 2 policiers ont été tués à Waney 93. Plusieurs quartiers de la commune ont été ciblés par les bandits.*
<https://teleplurielhaiti.com/actualite-a-la-une-journee-de-terreur-le-jeudi-18-avril-2024-a-carrefour-les-gangs-armes-ont-attaque-le-commissariat-de-police-couramment-appelle-omega-au-moins-7-personnes-dont-deux-policiers-on/>

42. Le 10 mai 2024, Rénol JEAN BAPTISTE, âgé de *vingt-cinq* (25) ans, a été assassiné à *Gressier*. Il tentait de fuir la fureur des bandits armés qui attaquaient la zone. Il habitait au numéro 8 de la cité FLN ;

43. Dans la soirée du 10 mai 2024, à *Bwa Boko*, une localité de *Gressier*, Wilson JEAN, âgé de *quarante* (40) ans, a été assassiné puis son corps a brûlé à l'intérieur de la maison de sa cousine avec laquelle il habitait ;

44. Le 10 mai 2024, à *Quatre Gendarmes*, *Gressier*, Nesly DUMORNAY, père d'*un* (1) enfant et âgé de *cinquante-deux* (52), a été tué chez lui. La victime était aveugle et n'a pas pu fuir lors des attaques des bandits armés ;

45. Le 10 mai 2024, entre 15 :00 et 16 :00, , à *Bò Lanmè*, situé non loin du *Commissariat de Gressier*, Rose-Mita DORIVAL, âgée de *cinquante-trois* (53) ans se trouvait chez elle en compagnie de ses *deux* (2) petites-filles mineures, B.F et D.P. âgées respectivement de *quinze* (15) et de *quatorze* (14) ans lorsqu'elle a été tuée en présence de ses petites filles. Ces dernières ont, pour leur part, été violées collectivement par des bandits armés ;

46. Le 10 mai 2024, Spencer BOSIEUX, âgé de *vingt-neuf* (29) ans, père d'*une* (1) fille, se trouvait au *Marché de Gressier* en compagnie de sa conjointe C. F., lorsque des bandits dirigés par Beliose LOUIS JEUNE alias *Bout Ba* ont débarqué dans la zone. Il s'en est suivi des échanges de tirs avec des policiers au cours desquels Spencer BOSIEUX a reçu un projectile à la tête ;

47. Le 11 mai 2024, vers 8 :00 heures du matin, à *Bateau*, localité dépendant de la commune de *Gressier*, Mireille JOSEPH, mère de *huit* (8) enfants, se trouvait chez elle lorsque des bandits armés de *Grand-Ravine* ont fait irruption dans son quartier. Il s'en est suivi des échanges de tirs avec la police. Mireille JOSEPH a reçu un projectile au dos et en est morte ;

48. Le 11 mai 2024, vers 8 :00 heures du matin, Bakenson BELFORT, âgé de *vingt-sept* (27) ans, accompagné de sa famille, se trouvait à *Bateau*, dans la commune de *Gressier* lorsqu'il a reçu un projectile à la tête et en est décédé ;

49. Le 12 mai 2024, à *Kabrach*, dans la commune de *Gressier*, Miriel JEAN, âgé de *soixante-cinq* (65) ans, père de *quatre* (4) enfants, a été assassiné par des bandits armés ;

50. Le 12 mai 2024, aux environs de 9 :00 heures du matin à *Bwa Boko*, *Gressier*, Dieunette MARCELIN, âgée de *soixante-dix-huit* (78) ans, mère de *quatre* (4) enfants, tentait de récupérer une partie de sa marchandise au *Marché de Gressier* lorsqu'elle a été blessée par balles. Elle a succombé à ses blessures à l'*Hôpital Sainte-Croix de Léogâne*, selon ses proches rencontrés par le RNDDH ;

51. Le 13 mai 2024, entre 12 :00 et 13 :00 heures, à *Bwa Boko*, non loin du *Marché de Gressier*, le cadavre de Malia LAFLEUR a été découvert chez elle par sa nièce W.L. qui a été ce jour-là violée collectivement. Malia LAFLEUR était âgée de *cinquante-et-un* (51) ans ;

52. Dans la nuit du 13 mai 2024, à *Côte-Plage 20*, dans la commune de *Carrefour*, le policier Danas JEAN affecté à la *Brigade d'Intervention Motorisée* (BIM), a été tué⁷. Plusieurs autres personnes qui se trouvaient sur place, ont aussi été blessées par balles ;

53. Le 14 mai 2024 à *Merger*, Jean Michel Berthony LUXAMAR âgé de *soixante* (60) ans, a été tué par des bandits armés. Les informations relatives à cet assassinat ont été rapportées au fils unique de la victime, par un voisin. Le cadavre de Jean Michel Berthony LUXAMAR n'a pu être récupéré ;

54. Le 15 mai 2024, Joseph METELLUS, mécanicien, âgé de *quarante-huit* (48) ans, devait, avec un ami, se rendre à *Gressier* en vue de lever la panne d'un véhicule qui leur a été confié. Ne l'ayant pas vu, sa sœur G. P. s'est rendue sur les lieux où le véhicule devait être réparé et a appris que des bandits ont assassiné son frère ainsi que son ami et ont mis feu à leur cadavre ;

55. Le 15 mai 2024, entre 15 :00 et 16 :00 heures, à Rue Saint Tilus, *Merger*, Jameson JOSEPH, âgé de *vingt-cinq* (25) ans, père d'une (1) fille, a été assassiné par un groupe de bandits du gang armé dénommé *103 Zombi*. Jameson JOSEPH accompagné de sa cousine B. T. étaient montés à bord d'une motocyclette et tentaient de prendre la fuite lorsque sous les yeux de sa cousine, les bandits armés lui ont administré une balle à la tête avant de mettre feu tant à son cadavre qu'à la motocyclette à bord de laquelle ils se trouvaient ;

56. Le 15 mai 2024, vers 23 :00 heures, à *Ti Sitron*, commune de *Gressier*, Lucson JOSEPH, âgé de *vingt-deux* (22) ans, a été assassiné chez lui et son cadavre, carbonisé. Son cousin H. J., âgé de *vingt-sept* (27) ans, qui vivait avec lui, a pour sa part, eu le temps de s'enfuir ;

57. Le 16 mai 2024, Sainte Thérèse SAINTIMA âgée de *quatre-vingts* (80) ans, marchande de café et Kénol BESSA âgé de *quarante-cinq* (45) ans, marchand d'unités de recharge pour téléphones portables, ont été tués par balles. Les victimes tenaient boutique devant le *Marché de Carrefour* et s'y trouvaient au moment des faits ;

58. Le 17 mai 2024, aux environs de 12 :00 heures, Yvette BIROTTE, âgée de *cinquante-quatre* (54) ans et mère de *trois* (3) enfants, se trouvait chez elle en compagnie de son conjoint lorsqu'elle a entendu des cris de détresse. Elle a résolu de quitter les lieux et tentait de s'enfuir quand elle a été abattue par des bandits armés ;

⁷ **AlterPresse.-** *L'Agent III de la Police Nationale d'Haïti (PNH) Danas Jean a été tué par balle dans la soirée du lundi 13 mai 2024 à Côte Plage 20, dans la commune de Carrefour.*
<https://www.alterpresse.org/spip.php?article30432>

59. Le 19 mai 2024, à la *Rue des Quatre Gendarmes, Gressier*, Camela CHERY âgée de *cinquante-et-un* (51) ans a reçu plusieurs balles. Elle tentait de fuir son quartier ;

60. Le 20 mai 2024, vers 23 :00 heures, à *Kay Mason*, non loin du *Commissariat de Gressier*, Louis JEAN BAPTISTE, âgé de *soixante-quatre* (64) ans, a été ligoté, avant d'être tué. Son cadavre a brûlé avec sa maison à laquelle les bandits ont mis feu. Il convient de mentionner que suite à un accident vasculaire cérébral, Louis JEAN BAPTISTE qui vivait avec sa nièce E.J.B., ne pouvait plus se déplacer tout seul. Sa nièce qui se trouvait sur les lieux au début des faits, a dû fuir sans pouvoir l'aider ;

61. Le 21 mai 2024, vers 6 :00 heures du matin, Cedieu NOËL, âgé de *soixante* (60) ans, père de *cinq* (5) enfants, a été assassiné chez lui à *Segressier*, dans la commune de *Gressier*. Le cadavre de Cedieu NOËL a été découvert par sa fille, S. N. qui elle-même a été violée collectivement par des bandits armés ;

62. Le 21 mai 2024, à *Doriam, Gressier*, des bandits armés ont fait irruption dans la maison de L. C. âgé de *trente-quatre* (34) ans et l'ont frappé ainsi que sa conjointe. L.C. a pris la fuite avec sa conjointe, laissant sa grand-mère Resia BENOIT, âgée de *quatre-vingt-trois* (83) ans, qui ne pouvait plus se déplacer en raison d'un précédent accident vasculaire cérébral. Le 24 mai 2024, soit *trois* (3) jours après les faits, L.C. est retourné chez lui et a trouvé sa grand-mère morte ;

63. Le 28 mai 2024, dans la nuit, à *Gressier*, Jeanne Maguilna CHARLES, âgée *soixante-quinze* (75) ans, mère de *deux* (2) enfants, se trouvait chez elle avec sa fille, lors d'une attaque des bandits armés. Cette dernière s'est enfuie toute seule, incapable d'aider sa mère qui ne pouvait se déplacer sans l'aide de quelqu'un. Le cadavre de Jeanne Maguilna CHARLES a, peu de temps après, été découvert. Elle habitait non loin du *Tribunal de Paix de Gressier*.

64. Au cours du mois de mai 2024, à *Bwa Boko, Gressier*, Pasteur Wilson ainsi connu, marchand, membre du *Rassemblement des Madan Sara d'Haïti* (RAMSA) a été assassiné par des bandits armés qui lui ont reproché d'être un indicateur de police ;

65. Dans la soirée du 30 juin 2024, à *Gressier*, Frantzy NELSON alias Baresi a été assassiné chez lui par des bandits lourdement armés qui ont investi sa maison et lui ont administré plusieurs balles. Son véhicule a aussi été incendié. Frantzy NELSON alias Baresi était un entraîneur de football connu.

66. Dans la matinée du 1^{er} juillet 2024, à *Gressier*, Francin JEAN a été tué. La victime était un chauffeur de minibus et se rendait à *Jacmel* en vue d'assurer la livraison de marchandises qui lui avaient été confiées. Il transportait aussi quelques passagers. Feu a été mis à son cadavre ;

67. Dans l'après-midi du 4 juillet 2024, à *Carrefour*, deux (2) inspecteurs de police Yves NORD et Lozama THELEMAQUE ont été assassinés. Plusieurs autres personnes ont aussi été tuées ce jour-là.

b) Femmes et filles victimes de violences sexuelles

68. Tel que susmentionné, au moins *quarante-six* (46) victimes de violences sexuelles ont été recensées, dont *trois* (3) mineures.

69. De février à juillet 2024, la cellule basée à *Carrefour* de l'organisation féministe *Nègès Mawon* a accompagné *une* (1) mineure et *une* (1) femme victimes de violences sexuelles au moment des attaques armées. Il s'agit de :

- A.J.L., âgée de *dix-sept* (17) ans
- M.H.M., âgée de *vingt-huit* (28) ans

70. De mars à juillet 2024, JECO a recensé et accompagné *trois* (3) femmes victimes de violences sexuelles liées aux attaques armées. Il s'agit de :

- K.C., âgée de *cinquante-sept* (57) ans
- W.C., âgée de *trente-trois* (33) ans
- E.M., âgée de *vingt-huit* (28) ans

71. Pour la période allant de mai à juillet 2024, l'organisation OFAKOLAM a recensé *onze* (11) cas de violences sexuelles liés aux attaques des bandits armés. Il s'agit de :

- F.B., âgée de *vingt-sept* (27) ans
- S.S-T., âgée de *vingt-huit* (28) ans
- A.T., âgée de *trente-et-un* (31) ans
- M.T., âgée de *trente-quatre* (34) ans
- G.P., âgée de *quarante-deux* (42) ans
- M.K.H., âgée de *quarante-trois* (43) ans
- K.A., âgée de *quarante-quatre* (44) ans
- C.C., âgée de *cinquante-deux* (52) ans
- C.M., âgée de *cinquante-quatre* (54) ans
- A.V., âgée de *cinquante-quatre* (54) ans
- M.C.G., âgée de *cinquante-neuf* (59) ans.

72. Les 20 et 21 juillet 2024, des agents de la PNH ont mené une opération à *Monvil*, une localité dépendant de *Gressier* au cours de laquelle *vingt-trois* (23) femmes, kidnappées par des bandits armés, ont été libérées. Selon l'agent exécutif intérimaire de la commune, Jean Vladimir BERTRAND avec lequel le RNDDH s'est entretenu, *quinze* (15) parmi ces femmes ont été violées par au moins *quatre* (4) hommes chacune. Ces survivantes ont été enlevées à bord de véhicules qui se rendaient dans le grand Sud.

73. Pour sa part, le RNDDH a auditionné plusieurs femmes et filles ayant affirmé avoir été violées. Voici les circonstances dans lesquelles *dix-huit* (18) de ces victimes de violences sexuelles ont été agressées par les bandits armés :

74. Le 2 février 2024, à *Carrefour*, K.C. et W.C. mère et fille respectivement âgées de *cinquante-sept* (57) et de *trente-et-un* (31) ans ont été violées collectivement ;

75. Le 9 février 2024, à *Carrefour*, M. E. âgée de *vingt-huit* (28) ans a été victime de viol ;

76. Le 20 février 2024, à *Mariani*, aux environs de 23 :00 heures, M.T. âgée de *vingt-sept* (27) ans, mère de *trois* (3) enfants, a été violée collectivement, battue et injuriée chez elle où ses agresseurs se sont introduits. Au moment des faits, M.T. a perdu connaissance. Aujourd'hui, elle ne peut dire combien d'individus ont abusé d'elle. A son réveil, elle s'est enfuie. Elle a appris quelques jours plus tard, que sa maison a été squattée ;

77. Le 21 mars 2024, vers 22 :00 heures, S.L. âgée de *vingt-trois* (23) ans se trouvait à *Rivière Froide, Carrefour*, lorsque des individus armés ont fait irruption dans la maison où elle vivait, l'ont injuriée, tabassée puis violée collectivement. Il convient de souligner que S.L. habitait avec sa tante Eveline GERTIS, âgée de *trente-sept* (37) ans, le conjoint de cette dernière Dessulmi DECIUS ainsi que leur enfant. A l'arrivée des bandits armés dans la maison, ils ont assassiné Eveline GERTIS ainsi que Dessulmi DECIUS puis ont violé S.L. Cette dernière s'est par la suite enfuie en emmenant avec elle l'enfant du couple. Le lendemain, elle a appris que les bandits armés avaient mis feu à la maison peu après sa fuite ;

78. Le 5 avril 2024, à Mon Repos 36, L.D. âgée de *quarante-cinq* (45) ans, a été enlevée à 9 :00 heures du matin. Elle a été conduite à l'*Abattoir de Mariani*, où elle a été séquestrée pendant plus de *quatre* (4) heures de temps, interrogée, injuriée, battue puis violée à plusieurs reprises avant d'être relâchée par ses agresseurs ;

79. Le 16 avril 2024, M.P. âgée de *quarante-huit* (48) ans revenait de *Gressier* quand le véhicule de transport en commun dans lequel elle se trouvait a été intercepté par des bandits armés puis dirigé dans une ruelle. Ils ont intimé l'ordre de descendre à tous les passagers et ont violé toutes les jeunes femmes. Par la suite, *quatre* (4) parmi les bandits armés ont violé M.P. et l'ont battue avant de la laisser partir avec les autres survivantes ;

80. Le 10 mai 2024, L.B. âgée de *vingt-neuf* (29) ans revenait de ses activités et se rendait à *Lambi* lorsqu'elle a été interceptée à *Mariani* où elle a été violée par des bandits armés ;

81. Le 10 mai 2024, entre 12 :00 et 13 :00 heures, à *Bò Lanmè*, non loin du *Commissariat de Gressier*, *deux* (2) mineures B.F. et D.P. respectivement âgées de *quinze* (15) et de *quatorze* (14) ans, ont été violées collectivement par des bandits armés. Rose-Mita DORIVAL, grand-mère des adolescentes, elle-même âgée de *cinquante-trois* (53) ans, a été assassinée en présence des mineures, selon ce qu'a rapporté leur mère, J.F. Feu a aussi été mis à leur maison ;

82. Le 10 mai 2024, entre 13 :00 et 14 :00 heures, à *Quatre Gendarmes*, C. T., âgée de *trente-trois* (33) ans, mère de *trois* (3) enfants, et sa sœur V.H. née le 27 octobre 1999, qui vivaient toutes *deux* (2) chez leur oncle Nesly DUMORNAY, lui-même âgé de *cinquante-deux* (52) ans, ont décidé de prendre la fuite en raison du débarquement des bandits armés. Elles se sont réfugiées chez un ami commun où elles ont été chacune, violées par *deux* (2) bandits armés. Leur oncle Nesly DUMORNAY était aveugle. Elles avaient dû l'abandonner dans la maison et ne peuvent dire ce qu'il est advenu de lui ;

83. Le 10 mai 2024, B.B. âgée de *trente-quatre* (34) ans se trouvait chez elle lorsqu'elle a été violée par un individu armé. Elle est tombée enceinte suite à ce viol. Il convient de souligner que B.B. habitait préalablement à *Martissant* et a dû abandonner sa maison en raison des conflits armés pour se réfugier à *Gressier* ;

84. Le 10 mai 2024, une marchande de pâtés âgée de *trente* (30) ans, bien connue dans sa zone sous le sobriquet de Komè, et qui tenait son commerce tout près de la mairie de *Gressier*, a été violée collectivement par les bandits armés du gang des 103 Zombi ;

85. Le 12 mai 2024, à *Santo 12* dans la commune de *Gressier*, W.L. âgée de *trente-deux* (32) ans a été violée par *trois* (3) bandits armés, en présence de sa mère L.D. Suite à ce viol collectif auquel elle a assisté, L.D. a été foudroyée par une attaque cardiovasculaire qui l'a laissée paralysée du côté gauche ;

86. Le 13 mai 2024, entre 12 :00 et 13 :00 heures, à *Bwa Boko*, non loin du *Marché de Gressier*, W. L., âgée de *vingt-sept* (27) ans, mère de *deux* (2) enfants a été violée, battue et injuriée par *deux* (2) individus armés. Ces faits se sont produits au moment où elle était retournée chez elle en vue de récupérer des vêtements pour elle et ses enfants et de s'enquérir de sa tante Malia LAFLEUR, avec laquelle elle vivait. W.L. a découvert le cadavre de sa tante qui était âgée de *cinquante-et-un* (51) ans ;

87. Le 21 mai 2024, vers 6 : 00 heures du matin, S. N. âgée de *trente-huit* (38) ans, mère de *trois* (3) enfants, se trouvait chez elle à *Segressier*, dans la commune de *Gressier* lorsque *trois* (3) individus armés l'ont injuriée, battue et violée. Elle avait pris la fuite la veille soit le 20 mai 2024 au soir et n'était retournée chez elle qu'en vue de récupérer certains effets personnels et s'enquérir de son père Cedieu NOËL âgé de *soixante* (60) ans qu'elle avait dû laisser sur place en s'enfuyant. Elle a été surprise par les bandits armés qui l'ont violée et a découvert le corps sans vie de son père. Ce dernier avait *cinq* (5) enfants ;

88. Dans la nuit du 24 juin 2024, à *Maracania*, dans la commune de *Carrefour*, A. J-L. une mineure de *dix-sept* (17) ans a été violée par des bandits armés.

c) Personnes blessées

89. De janvier à juillet 2024, plusieurs personnes sont blessées soit par balles, soit à l'arme blanche ou encore au moment de leur fuite. Le RNDDH a pu s'entretenir avec *trois* (3) d'entre elles :

90. Le 10 mai 2024, à *Waney 87* prolongée, des bandits armés ont demandé à Raymond Michelet JEAN, chauffeur de taxi-moto, de leur laisser sa motocyclette. Ayant craint pour sa vie, il s'est enfui après avoir tenté de résister. Il a escaladé un mur et s'est fracturé le pied gauche en sautant par terre ;

91. Le 13 mai 2024, à *Kabrach* dans la commune de *Gressier*, entre 15 :00 et 16 :00 heures, J.R.J. âgé de *vingt-huit* (28) ans, a reçu une balle au niveau de la cheville gauche. Il a été emmené dans un centre de santé à *Léogâne* avant d'être acheminé à *Médecins Sans Frontières* de *Tabarre* ;

92. Le 21 mai 2024, vers 17 :00 heures, Lucson CINE, âgé de *trente-quatre* (34) ans, blessé à la main droite, à la tête et à la bouche, a été conduit à un centre de santé à *Léogâne*.

d) Maisons pillées, incendiées ou squattées / Véhicules et marchandises volés

93. De janvier à juillet 2024, des centaines de maisons ont été pillées, incendiées ou squattées par les bandits armés. Par exemple à *Bwa Boko*, une localité de *Gressier*, toutes les maisons où habitaient des policiers, ainsi que celles qui se trouvaient à proximité, ont été pillées et incendiées. Il en est de même de la maison du juge titulaire du Tribunal de paix de *Gressier* Pierre Miven NORDE et de celle de la magistrate suppléante Ecelyne Boyard.

94. Le RNDDH s'est entretenu avec des propriétaires et/ou locataires de maisons. Voici quelques exemples :

95. Ochima JOSEPH, âgé de *trente-six* (36) ans, père de *trois* (3) enfants habitait à *Nan Gode*, dans la commune de *Gressier*. Il se trouvait au travail lorsque feu a été mis à sa demeure ;

96. Glanise RAYMOND, âgée de *quarante-quatre* (44) ans, mère de *trois* (3) enfants, est une marchande ambulante. Le 22 mars 2024 elle revenait de ses activités quand un ami l'a avertie de la présence des bandits armés dans la localité de *Sapotille*, tout en la conseillant de ne pas rentrer chez elle. *Trois* (3) jours après, elle a appris que sa maison a été incendiée ;

97. Le 3 mai 2024, à *Melier*, commune de *Gressier*, la maison de Lucner GUERRIER, père de *trois* (3) enfants a été incendiée. La voiture d'un ami qui se trouvait en sa possession et garée sur la cour de chez lui, a été volée par les bandits armés ;

98. Le 10 mai 2024, à *Gressier*, Marie Carmelle BONAVENTURE, ayant entendu des tirs dans la zone ainsi que des cris de détresse, s'enfuyait avec *un* (1) de ses fils lorsqu'elle s'est

blessée à la jambe droite. Par la suite, elle a appris que sa maison a été incendiée. Il convient de noter que Marie Carmelle BONAVENTURE s'était installée à *Gressier* après avoir été obligée, en 2021, de fuir sa maison à *Fontamara 27*.

99. Le 10 mai 2024, à *Colombier 9*, dans la commune de *Gressier*, des bandits armés se sont introduits chez J.L.D.L.O. âgé de *cinquante-cinq* (55) ans et père de *cinq* (5) enfants. Ils se sont enfuis. Les bandits ont pillé la maison et ont tout emporté ;

100. Le 11 mai 2024, à *Colombier 9*, dans la commune de *Gressier*, des bandits armés se sont introduits chez J.J.B. âgé de *quarante-cinq* (45) ans et père de *deux* (2) enfants. Ils ont pillé sa maison ainsi que son entreprise. Ils en ont profité pour emporter un véhicule de marque Nissan Frontier double cabine, de couleur blanche, Immatriculé : AA-60154 ; une motocyclette de marque Dayun, de couleur rouge ainsi qu'un pistolet 9 Millimètres Glock 40 # j&p. Sa mère, S.C. âgée de *quatre-vingt-six* (86) ans et mère de *huit* (8) enfants, vivait avec lui. Traumatisée par cette agression, elle a eu un accident vasculaire cérébral, selon les médecins qui l'ont auscultée. Le côté gauche de son corps est resté paralysé ;

101. Au cours des nombreuses attaques armées perpétrées à *Gressier*, plus de *deux-cents* (200) *Madan Sara* ont été décapitalisées. Par exemple, dans la nuit du 10 au 11 mai 2024, toutes les *Madan Sara* qui avaient entreposé leurs marchandises au marché de *Gressier* en prévision du jour du marché du samedi 11 mai, ont dû fuir la zone. Elles n'ont pas pu récupérer leurs marchandises.

102. Au cours du mois de juin 2024, selon le *Rassemblement des Madan Sara d'Haïti* (RAMSAH), *quatre* (4) *Madan Sara* en provenance de *Port-au-Prince* avec des marchandises nouvellement acquises, ont été enlevées à *Gressier* par le gang des 103 Zombi. Elles ont été séquestrées dans une maison située non loin du Commissariat de *Gressier*. Dès le premier jour de leur séquestration, le chauffeur avait été autorisé à partir avec le véhicule à bord duquel elles se trouvaient. Elles ont par la suite été relâchées sans possibilité de récupérer leurs marchandises.

103. Après l'assassinat, en date du 1^{er} juillet 2024, de Francin JEAN⁸ les bandits armés ont creusé *deux* (2) cavités à l'avant et à l'arrière de son véhicule dans l'objectif d'éviter qu'il soit récupéré, selon l'administrateur de l'*Association des Propriétaires et Chauffeurs d'Haïti* (APCH) avec lequel le RNDDH s'est entretenu ;

104. Additionné à cela, plusieurs véhicules ainsi que des marchandises ont aussi été volés par les bandits armés. Par exemple :

- Le 21 juillet 2024, un chauffeur assurant le trajet *Port-au-Prince - Léogane* a été retenu à *Gressier* par des bandits armés qui ont ordonné à tous les occupants.es du

⁸ RNDDH.- Francin JEAN : Voir page 10, paragraphe 63 pour les informations relatives aux circonstances de son assassinat.

bus de partir sans rien emporter de leurs effets personnels qui se trouvaient dans le bus.

- Le 22 juillet 2024, à *Gressier*, des bandits armés ont volé un camion de marque Forward immatriculé au numéro TM-27328. Ils ont exigé et obtenu du chauffeur que celui-ci leur remette la carte d'enregistrement du camion ainsi que la clé avant de le laisser partir.

V. Situation actuelle à Carrefour et à Gressier

105. Les autorités policières et judiciaires sont totalement dépassées par la situation qui sévit à *Carrefour* et à *Gressier*. Elles ne font que constater ces *deux* (2) communes qui basculent inexorablement dans la violence la plus totale.

106. Les rares interventions policières réalisées depuis le début des attaques armées - comme celles des 10 et 11 août 2024 - ne sont pas de nature à favoriser le retour de la paix et de la sécurité notamment à *Carrefour* qui est aujourd'hui encerclé par les bandits armés dirigés respectivement par Renel DESTINA alias Ti Lapli, Johnson ANDRE alias Izo, Christ-Roi CHERY alias Krisla et Beliose LOUIS JEUNE alias Bout Ba.

107. Dans ces *deux* (2) communes, la peur reste palpable car les bandits armés deviennent de plus en plus arrogants. Ils circulent jour et nuit, montés à bord de véhicules équipés de sirène de police, portant des uniformes de police et exhibant leurs armes à feu. Ils s'assurent de maintenir la terreur au sein de la population en l'attaquant continuellement et en attendant à sa vie et à ses biens. A titre d'exemple, le 6 août 2024, les bandits armés de *103 Zombi* ont envahi une partie de la localité de *Monvil*, à *Gressier* et ont volé le bétail des riverains ainsi que leurs motocyclettes. Un chauffeur de taxi-moto qui avait refusé de céder aux bandits armés la motocyclette pour laquelle il venait tout juste de signer un contrat avec le propriétaire, a reçu une balle à l'abdomen. Il a succombé à ses blessures.

108. En plus des postes de péage, ces bandits armés ont aussi instauré un système de prélèvement quotidien dans *six* (6) marchés localisés à *Carrefour* et se rendent chez des membres de la population en vue de fixer le montant à verser par maison. Ce montant tient généralement compte du commerce ou d'autres activités génératrices de revenus des membres des maisons ciblées.

109. Le RNDDH s'est entretenu avec des autorités municipales de *Gressier* et de *Léogane* qui lui ont affirmé que des démarches sont en cours pour déplacer les victimes de l'insécurité en provenance de *Gressier*, qui s'étaient réfugiées sur la Place Anacaona, à *Léogane*, et de les loger dans le bâtiment en construction du Tribunal de *Léogane*

VI. Commentaires et Recommandations

110. Depuis le 1^{er} juin 2021, après que *Martissant* fut tombé sous le contrôle des bandits armés, la commune de *Carrefour* s'attendait à sombrer elle aussi dans la violence, à moins d'une intervention étatique. Puisque justement, aucune intervention n'a été réalisée, *Carrefour* et *Gressier* sont dès la fin du mois d'octobre 2023, en proie à une violence armée inédite, caractérisée par des massacres et des attaques armées perpétrés par des bandits qui enclavent *Carrefour*. Elle est aussi caractérisée par des viols et des viols collectifs, des vols, des pillages, des incendies de maisons, la décapitalisation des marchands.es ainsi que par le déplacement massif de la population de ces *deux* (2) communes. Cette situation s'est aggravée en 2024. Et en effet :

- De janvier à juillet 2024, plusieurs attaques armées ont été perpétrées. De nombreuses personnes ont été assassinées ou sont portées disparues. Le RNDDH a pu s'entretenir avec des proches de *soixante-six* (66) victimes qui ont décrit l'horreur vécue ou tel qu'elle leur a été rapportée par des témoins. *Quatre* (4) agents de la PNH et *quinze* (15) femmes et *une* (1) mineure ont été recensées. *Douze* (12) parmi ces victimes étaient âgées de *soixante* (60) à plus de *quatre-vingts* (80) ans.
- Des dizaines de femmes et de filles ont été violées collectivement. Le RNDDH a pu retracer *quarante-six* (46) survivantes dont *trois* (3) mineures. Certaines parmi ces victimes ont été violées chez elles puis ont dû fuir après avoir, pour la plupart, assisté à l'assassinat d'un parent. D'autres ont été enlevées chez elles et conduites dans des endroits où elles ont été reçues par des hommes nus et déjà en érection pour la plupart, qui les attendaient pour les violer collectivement pendant plusieurs heures ou plusieurs jours. Au cours de ces viols, les femmes et les filles ont aussi été interrogées, sévèrement battues et injuriées ;
- Des dizaines de personnes sont blessées soit par balles, soit à l'arme blanche ou encore au moment de leur fuite ;
- Des centaines de maisons ont été pillées, incendiées ou squattées. Les propriétaires et les locataires avec lesquels le RNDDH s'est entretenu, ont affirmé avoir tout perdu. Des véhicules ont été volés ou incendiés ;
- Des marchandises ont été volées ou détruites. Au moins *deux-cents* (200) *Madan Sara* ont été décapitalisées à la faveur de ces événements. Elles ont perdu toutes leurs marchandises qui ont été détournées et volées par les bandits armés ou détruites lors des attaques armées perpétrées à *Gressier* notamment ;
- *Douze* (12) postes de péage ont été installés de *Portail de Léogane* à *Gressier* et, les bandits armés ont instauré un système de recette quotidienne dans au moins *six* (6) marchés, à savoir *Arcachon 32*, *Decatus*, *Dèyè Pòs*, *Dorismond*, *Duvalier* encore appelé *Mache Kafou* et *Sous Kowosòl* ;

- Les institutions étatiques telles que les tribunaux de paix et les postes de police des *deux* (2) communes, la mairie et le bureau de protection civile de *Gressier*, sont rudement touchés par ces actes de violence.

111. Les bandits armés portent des uniformes policiers, circulent avec leurs armes à feu, à bord de véhicules et de motocyclettes équipés de sirène de police, exigent des riverains le versement régulier d'un montant fixé par eux en fonction du nombre de personnes qui, dans les maisons ciblées, travaillent ou entreprennent une activité génératrice de revenus.

112. Les interventions policières pour reprendre le contrôle de ces *deux* (2) communes sont très rares et ne donnent jusqu'à présent, aucun résultat.

113. Au plus haut niveau, les autorités étatiques fraîchement établies, en l'occurrence les *neuf* (9) membres du *Conseil Présidentiel de Transition* (CPT) ainsi que les membres du *Conseil Supérieur de la Police Nationale* (CSPN) dont le premier ministre Gary CONILLE assure la présidence, se contentent de dénoncer les attaques armées à *Carrefour* et à *Gressier* tout en promettant de passer les instructions en vue d'y rétablir l'ordre et la sécurité. Ces instructions, si elles ont été passées, tardent à porter fruit.

114. Il convient aussi de noter que l'administration actuelle affirme que la sécurité constitue pour elle une priorité. Cependant, le CPT et le gouvernement absorbent une très grande partie des agents de l'institution policière, pour leur sécurité personnelle ainsi que celle de leur famille. De plus, ils autorisent le débours de plusieurs millions de dollars américains pour le renouvellement de leur flotte de véhicules alors que l'institution policière galère en vue de trouver moins de *trois-cent-mille* (300,000) dollars américains pour la réparation de ses véhicules de service et de ses blindés.

115. Les agents de la *Mission Multinationale d'Appui à la Sécurité* (MMAS) en Haïti depuis le 25 juin 2024, ne font rien pour venir en aide à la population qui subit les actes des bandits armés, alors qu'ils ont pour mission d'aider dans le rétablissement de la sécurité et de la paix dans le pays en général et dans les départements de l'Ouest et de l'Artibonite particulièrement touchés par le phénomène des gangs armés.

116. Face à l'inaction de la PNH, du CPT, du CSPN et de la MMAS, les bandits armés gagnent en confiance et en arrogance et élargissent leur territoire. Par exemple, alors que les victimes se comptent par centaines à *Carrefour* et à *Gressier*, les communes de *Cabaret*, *Arcahaie*, *Ganthier* et de *Fonds-Parisien* basculent aussi dans la violence.

117. La population haïtienne continue d'être victime de la violation systématique de ses droits fondamentaux à la vie, à la sécurité, à l'intégrité physique, à l'intégrité psychique, à la propriété privée et à la libre circulation. Et, c'est sans surprise que l'espoir qui avait été placé par cette population en ces nouvelles autorités et dans la venue des agents de la MMAS, commence déjà à s'effriter.

118. Fort de tout ce qui précède, le RNDDH recommande aux autorités étatiques de :

- Certifier et doter la PNH de moyens adéquats pour se colleter aux bandits armés semant la terreur à *Carrefour* et à *Gressier* ;
- Reprendre le contrôle des institutions policières et judiciaires de ces *deux* (2) communes ;
- Traquer les bandits armés et mettre l'action publique en mouvement contre eux ;
- Juger et condamner les bandits armés impliqués dans les attaques armées perpétrées à *Carrefour* et à *Gressier* ;
- Fournir assistances financière et psychologique aux victimes de *Carrefour* et de *Gressier* ;
- Œuvrer au rétablissement des conditions minimales de paix et de sécurité pouvant permettre aux familles déplacées de retourner chez elles ;
- Mettre fin au gaspillage des maigres ressources de l'Etat.